



Secrétariat

Distr.
GÉNÉRALE

ST/SG/AC.10/C.3/69/Add.1
14 avril 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**COMITÉ D'EXPERTS DU TRANSPORT
DES MARCHANDISES DANGEREUSES
ET DU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ
DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE
DES PRODUITS CHIMIQUES**

Sous-Comité d'experts du transport
des marchandises dangereuses

Trente-cinquième session
Genève, 22-26 juin 2009

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE DE LA TRENTE-CINQUIÈME SESSION

Additif

Liste des documents

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ST/SG/AC.10/C.3/69

Ordre du jour provisoire de la
trente-cinquième session

ST/SG/AC.10/C.3/69/Add.1

Liste des documents

Documents de référence

ST/SG/AC.10/1/Rev.15

Règlement type (Recommandations
relatives au transport de marchandises
dangereuses, 15^e éd. révisée)

ST/SG/AC.10/11/Rev.4 et
amendements 1 et 2

Manuel d'épreuves et de critères, 4^e éd.
révisée et amendements 1 et 2 y relatifs
(Recommandations relatives au transport
des marchandises dangereuses)

ST/SG/AC.10/30/Rev.2	Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), 2 ^e éd. révisée
ST/SG/AC.10/C.3/68	Rapport du Sous-Comité sur sa trente-quatrième session
ST/SG/AC.10/36 et Corr.1	Rapport du Comité sur sa quatrième session
ST/SG/AC.10/36/Add.1	Amendements à la quinzième édition révisée du Règlement type (Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses)
ST/SG/AC.10/36/Add.2	Amendements à la quatrième édition révisée des Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses, Manuel d'épreuves et de critères
ST/SG/AC.10/36/Add.3	Amendements à la deuxième édition révisée du Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH)

2. EXPLOSIFS ET QUESTIONS CONNEXES

ST/SG/AC.10/C.3/2009/10 (Royaume-Uni)	Renseignements à faire figurer sur le document de transport des marchandises dangereuses en cas de transport d'artifices de divertissement
ST/SG/AC.10/C.3/2009/12 (Espagne)	2.1.3.5 Affectation des artifices de divertissement à une division de risque
ST/SG/AC.10//C.3/2009/22 (États-Unis d'Amérique)	Critères d'exclusion des objets de la classe 1

3. INSCRIPTION, CLASSEMENT ET EMBALLAGE

ST/SG/AC.10//C.3/2009/4 (OTIF)	Désignation officielle de transport des numéros ONU 3276, 3278, 3282, 3439, 3464 et 3467
ST/SG/AC.10/C.3/2009/24 (IATA)	Classement de la nitroglycérine en solution alcoolique
ST/SG/AC.10/C.3/2009/25 (CEFIC)	Instruction d'emballage P010 – disposition applicable à l'utilisation de récipients à pression

4. **SYSTÈMES DE STOCKAGE DE L'ÉLECTRICITÉ**

ST/SG/AC.10/C.3/2009/3 (secrétariat)	Numéro ONU 3028, accumulateurs électriques, secs, contenant de l'hydroxyde de potassium solide
ST/SG/AC.10/C.3/2009/9 (Royaume-Uni)	Révision de l'instruction d'emballage 903
ST/SG/AC.10/C.3/2009/13 (kFI)	Proposition de nouvelle dénomination officielle de transport pour les supercondensateurs
ST/SG/AC.10/C.3/2009/26 (USFCC)	Regroupement des systèmes énergétiques dans une ou plusieurs nouvelle(s) section(s) du Règlement type sur le transport des marchandises dangereuses

5. **PROPOSITIONS DIVERSES D'AMENDEMENTS AU RÈGLEMENT TYPE SUR LE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES**

ST/SG/AC.10/C.3/2009/1 (Suède)	Marquage des grands emballages
ST/SG/AC.10/C.3/2009/2 (Espagne)	Modification du paragraphe 6.7.3.2.1
ST/SG/AC.10/C.3/2009/6 (ISO)	Références aux normes ISO – section 6.2.2
ST/SG/AC.10/C.3/2009/7 (ISO)	Durée de vie des bouteilles à gaz composites portant la marque ONU
ST/SG/AC.10/C.3/2009/8 (Suède)	Marquage des colis
ST/SG/AC.10/C.3/2009/14 (IATA)	Types d'emballages autorisés dans les instructions d'emballage
ST/SG/AC.10/C.3/2009/16 (Allemagne)	Récipients de secours à pression
ST/SG/AC.10/C.3/2009/17 (Allemagne)	Chapitre 4.2, Instruction de transport en citernes mobiles T50, numéro ONU 3220 – réglage du taux de remplissage
ST/SG/AC.10/C.3/2009/18 (Allemagne)	Transport de différentes matières dans le même compartiment d'une citerne ou dans la même citerne
ST/SG/AC.10/C.3/2009/21 (États-Unis d'Amérique)	Quantités <i>de minimis</i> de marchandises dangereuses
ST/SG/AC.10/C.3/2009/23 (Royaume-Uni)	Transport d'engins de refroidissement ou de conditionnement

ST/SG/AC.10/C.3/2009/27 (IDGCA) Définition des grands récipients pour vrac (GRV)

6. ÉCHANGE DE DONNÉES INFORMATISÉ (EDI) AUX FINS DE DOCUMENTATION

ST/SG/AC.10/C.3/2009/20 (IATA) Document informel: INF.5
Élaboration de normes pour les données applicables à la transmission électronique des données du document de transport des marchandises dangereuses

7. COOPÉRATION AVEC L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE ATOMIQUE (AIEA)

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

8. HARMONISATION GÉNÉRALE DES RÈGLEMENTS DE TRANSPORT DES MARCHANDISES DANGEREUSES AVEC LE RÈGLEMENT TYPE DE L'ONU

ST/SG/AC.10/C.3/2009/5 (DGAC) Dangerous Goods Trainers Association

9. PRINCIPES DIRECTEURS DU RÈGLEMENT TYPE

Aucun document n'a été soumis au titre de ce point de l'ordre du jour.

10. QUESTIONS RELATIVES AU SYSTÈME GÉNÉRAL HARMONISÉ DE CLASSIFICATION ET D'ÉTIQUETAGE DES PRODUITS CHIMIQUES (SGH)

ST/SG/AC.10/C.3/2009/11 (Président du Groupe de travail des explosifs flegmatisés) Rapport du Groupe de travail des explosifs flegmatisés

ST/SG/AC.10/C.3/2009/15 (Pays-Bas) Document informel: INF.3 (Pays-Bas) Texte suggéré pour l'application des critères du SGH à la classe 8 du Règlement type de l'ONU sur le transport des marchandises dangereuses

11. QUESTIONS DIVERSES

ST/SG/AC.10/C.3/2009/19 (ICCA) Document informel: INF.4 (ICCA) Validité des critères de régulation de la température pour les peroxydes organiques

12. ADOPTION DU RAPPORT
